

La coopérative scolaire expliquée aux parents

Dans l'école de votre enfant, il y a une coopérative scolaire OCCE. C'est une structure qui a son autonomie. Elle fonctionne comme une association. Les élèves et les enseignants en sont membres.

Pourquoi l'école de votre enfant a-t-elle une coopérative scolaire ? À quoi elle sert-elle ?

Cette coopérative scolaire est née de l'envie de créer, entre enseignants et élèves, des projets et des activités, dans le cadre scolaire. Pour ce faire, ils doivent penser à l'organisation des projets et calculer le budget pour leurs réalisations.

L'école et l'argent

L'école a toujours eu besoin d'argent pour réaliser des projets mais au-delà de créer une caisse, des pédagogues ont souhaité que les enfants prennent part aux projets et apprennent en les réalisant ensemble. C'est ainsi que l'Office Central de la Coopération l'Ecole et ses coopératives sont nés il y a plus de 90 ans.

L'argent des enfants pour tous les enfants

Voyages, sorties, activités... voient le jour grâce à vous, parents, familles, qui contribuez financièrement à cette grande aventure collective et coopérative qui permet à tous les enfants, sans discrimination, de participer à des projets. L'argent de la coopérative, c'est l'argent des enfants pour tous les enfants.

La coopération dès l'école

Lors de la réalisation d'un projet, les enfants débattent, s'interrogent, collaborent, expérimentent, se responsabilisent et gèrent un budget. Ils apprennent ainsi à se respecter, à s'entraider, à gérer de manière positive les conflits, à trouver des solutions aux problèmes. C'est la coopération à l'école. Il leur arrive aussi de s'engager dans des projets avec d'autres classes ou d'autres écoles et vivent une expérience commune forte.

Votre enfant assuré et en sécurité

Pour les aider l'OCCE offre un cadre légal et juridique qui permet à votre enfant d'être assuré et en sécurité pour toutes les sorties que les coopératives organisent.

L'OCCE, un vrai compagnon de route

L'OCCE donne aussi accès à des ressources (livres, jeux coopératifs, expositions,) et accompagne les enseignants.

Les animateurs et animatrices pédagogiques OCCE peuvent également intervenir en classe ou proposer des projets culturels, scientifiques, d'écriture, des actions de solidarité nationale ou internationale, ou encore sur le thème du développement durable ou des droits de l'enfant.

Pour devenir un citoyen autonome et solidaire

L'action de votre enfant dans la coopérative, lui permet d'apprendre à devenir un citoyen autonome et solidaire. La coopération pour une vie scolaire active !